

## QUELQUES REMARQUES SUR LES PRÉPOSITIONS FRANÇAISES

Iva Dedková  
Université d'Ostrava

### 1. Introduction

Dans la langue française contemporaine, il existe un assez grand nombre de prépositions. Il s'agit de mots très importants ; sans prépositions il serait difficile, parfois presque impossible, d'encoder et de décoder un énoncé. La préposition fait partie des mots invariables. Elle sert à relier un terme de phrase à un autre en établissant une relation de subordination entre eux. La préposition marque ainsi le rapport que l'on conçoit entre l'un et l'autre terme ou elle indique la fonction d'un terme par rapport aux autres termes de la phrase. On l'appelle parfois « mot de relation ».

Les prépositions françaises les plus fréquentes (elles sont aussi les plus abstraites et les plus polyvalentes) sont *de*, *à*, *en*, *pour*, *dans* et *avec*<sup>1</sup>. Remarquons que la préposition *de* est la plus fréquente à toutes les époques. D'après les recherches de l'équipe du *Français fondamental*<sup>2</sup>, *de* présentait, sur l'ensemble de la catégorie des prépositions, une fréquence dans l'usage moyen de 50,7 %. C'est-à-dire que *de* est utilisé aussi souvent que toutes les autres prépositions. Par sa fréquence d'emploi extrêmement haute, cette préposition se trouve dans un groupe où se situent les mots typiquement grammaticaux comme *le*, *un*, etc., d'où vient, partiellement, sa plurivalence fonctionnelle considérable ainsi qu'un haut degré d'abstraction.

Voici la liste de fréquence<sup>3</sup>:

1	de
2	à
3	en
4	pour
5	dans
6	avec
7	par
8	sur

9	après
10	chez
11	sans
12	jusque
13	avant
14	pendant
15	depuis
16	vers

17	entre
18	sous
19	devant (adv. et prép.)
20	derrière (adv. et prép.)
21	contre
22	d'après
23	suivant

Parmi les principales prépositions françaises on trouve aussi les prépositions suivantes : *concernant*, *dès*, *durant*, *envers*, *hormis*, *hors*, *malgré*, *moyennant*, *nonobstant*, *outre*, *parmi*, *près*, *sauf*, *selon*, *touchant* et *via*.

Ajoutons encore quelques prépositions françaises dont l'usage est aujourd'hui très restreint, leur emploi prépositionnel est dans la plupart des cas vieux ou régional : *dedans* (*Voulez-vous demeurer dedans la rêverie ?*<sup>4</sup>), *dessous*, *dessus*, *devers*, *environ*, *fors*, *jouxte*, *lez* (parfois *les* ou *lès*), *proche*, *quoique* (employé en fonction de préposition dans la locution *quoique ça*), *endéans* (usité en Belgique), *because* ou bien *bicause* (employé en français soit

<sup>1</sup> Cervoni (1991: 138), Spang-Hanssen (1963: 14-15)

<sup>2</sup> cité par Kupferman (1996: 4)

<sup>3</sup> Spang-Hanssen (1963: 14-15)

<sup>4</sup> Corneille, cité par Cadiot (1997: 254). Notons que *dedans*, *dessous*, *dessus* et *environ* sont employés comme adverbes dans l'usage ordinaire.

comme préposition, soit comme conjonction, il est emprunté à la conjonction anglaise (*because*), *deçà*, *delà*, *joignant* et *rez*.

En plus, il existe une quantité de locutions prépositives en français contemporain (environ 450 d'après A. Jouette<sup>5</sup>). La classe des locutions prépositives est ouverte et productive par rapport à la classe des prépositions simples qui est aujourd'hui close (on y ajoute aussi celles qui sont au fond composées). De nouvelles locutions prépositives sont en train de se former.

## 2. La préposition *endéans*

La préposition *endéans*, usitée en Belgique (Wallonie), signifie « dans le délai de, dans l'intervalle de ». Voici l'inscription affichée à la Bibliothèque de l'Université Libre de Bruxelles :

*Si votre demande est acceptée, votre compte sera opérationnel endéans les 24 heures.*

Cette préposition, couramment employée en français belge et autrefois usitée aussi en France, est aujourd'hui presque inconnue en France. M. Denyer de l'Université Libre de Bruxelles constate que *endéans* est « très français et très cultivé ».

## 3. Invariabilité morphologique des prépositions

Nous avons mentionné que les prépositions sont des mots invariables. En français, mais aussi dans d'autres langues (nommons par exemple l'espagnol, le portugais, le danois, le malgache, l'irlandais ou le gallois), il s'agit d'un point plus ou moins discutable.

Deux prépositions françaises, *de* et *à*, disposent des variantes allomorphiques amalgamées : *de* et *à* se contractent avec l'article défini *le* et *les* (*de + le = du*, *de + les = des*, *à + le = au*, *à + les = aux*). Remarquons que J. Šabršula<sup>6</sup> parle de la *préposition amalgamée*.

Exemples :

Douane *du* rêve américain, Le Havre a longtemps vécu *au* rythme mélancolique de ces longs voyages.<sup>7</sup>

Vint ensuite l'hommage proprement dit *aux* victimes *des* guerres passées, rendu sous un ciel de plomb et devant un monument *aux* morts figurant un poilu farouche.<sup>8</sup>

La contraction est présente aussi dans les locutions prépositives composées de ces deux prépositions :

... la Wallonie triomphait *grâce au* charbon et à l'acier<sup>9</sup>.

Il ne faut pas oublier d'ajouter la forme contractée *ès* (*en + les = ès*) qui est restée dans les expressions suivantes :

bachelier *ès* lettres / *ès* sciences

licencié *ès* lettres

docteur *ès* lettres / *ès* sciences

*ès* qualités

*En* s'est contracté en ancien français avec l'article défini :

*en + le = el*, *ou*, *on*

*en + les = ès*

Prenons encore une autre langue romane, le portugais où l'invariabilité morphologique des prépositions est encore plus douteuse. Les prépositions portugaises *em*, *de*, *a* et *por* se contractent avec l'article défini (*em + o = no*, *em + a = na*, *de + o = do*, *de + a = da*, *a + o = ao*, *a + a = à*, *por + o = pelo*, *por + a = pela*). En plus, certaines prépositions portugaises se

<sup>5</sup> Jouette (1993)

<sup>6</sup> Šabršula (1989), pour le terme amalgame voir Martinet (1979: 6-7)

<sup>7</sup> *Le Nouvel Observateur* (1998)

<sup>8</sup> *Le Point* (2007)

<sup>9</sup> *Le Point* (2007)

contractent avec l'article indéfini (*em + um = num, em + uma = numa, de + um = dum, de + uma = duma, em + uns = nuns, em + umas = numas, de + uns = duns, de + umas = dumas*), mais cette contraction n'est pas obligatoire. La contraction avec l'article défini l'est. Cela n'existe pas en français. Les prépositions *em* et *de* se contractent avec les pronoms personnels *ele, eles, ela* et *elas* (*em + ele = nele, em + ela = nela, de + ele = dele, de + ela = dela, em + eles = neles, em + elas = nelas, de + eles = deles, de + elas = delas*).

Ajoutons encore que les prépositions espagnoles *de* et *a* se contractent avec l'article défini *el* (*de + el = del, a + el = al*).

Signalons que les prépositions danoises disposent de formes doubles opposées : par exemple *over / ovre, om / omme* ; l'irlandais et le gallois disposent de prépositions fléchies<sup>10</sup>. « En gallois, la flexion prépositionnelle est apparentée à la conjugaison verbale, d'où la notion de préposition conjuguée »<sup>11</sup>.

#### 4. Prépositions vides et prépositions pleines

Certains linguistes attribuent à quelques prépositions françaises une place à part parmi les prépositions.

La notion de « préposition vide » a été empruntée aux grammairiens chinois. Ceux-ci ont fait l'opposition entre « mots pleins » et « mots vides ». Les mots vides désignaient des mots de sens moins concret que les mots pleins. Mais pour les grammairiens chinois cela ne signifiait pas que certains mots soient vides de sens.

Actuellement, cette notion, « mot vide », est appliquée entre autres à certaines prépositions françaises, notamment *à* et *de*, certains linguistes y ajoutent encore *en* ; il y a aussi ceux qui y ajoutent encore d'autres prépositions. Les « prépositions vides » sont considérées par les linguistes occidentaux comme des prépositions qui ne jouent qu'un rôle grammatical, elles n'ont pas la moindre valeur sémantique ou bien sont dépourvues de signifié ; elles sont indispensables pour lier des mots en syntagme ou bien en phrase, mais elles n'apportent rien à la signification de la phrase. Les « prépositions vides » sont mises en opposition aux « prépositions pleines » (celles dont la valeur est parfaitement nette, par exemple *après, chez, sans, ...* et toutes les locutions prépositives).

M. Grevisse définit la préposition vide ainsi : « La préposition est parfois une simple cheville syntaxique, notamment devant certaines épithètes, devant certains attributs, devant certaines appositions, devant certains infinitifs sujets ou compléments ; comme elle ne marque alors aucun rapport et qu'elle est vide de sens, on l'appelle préposition vide »<sup>12</sup>. Il ajoute que les prépositions vides sont parfois opposées aux prépositions pleines.

J. Šabršula<sup>13</sup> désigne la préposition vide comme une préposition dégradée en une simple unité distinctive. Dans son emploi particulier, elle ne marque que la relation purement syntaxique.

Certains linguistes préfèrent utiliser le terme de « préposition incolore » au lieu de « préposition vide », par exemple W. von Wartburg et P. Zumthor<sup>14</sup> ou E. Spang-Hanssen<sup>15</sup>. E. Spang-Hanssen a emprunté la notion de préposition incolore à W. von Wartburg et P. Zumthor. « Parmi les étiquettes : prépositions vides, prépositions abstraites, prépositions incolores, nous préférons la dernière pour son imprécision même. Elle ne prétend pas à une rigueur en discordance avec le principe d'analyse et c'est probablement celle qui a le plus de chances d'être acceptée par tous les grammairiens, puisqu'elle n'implique pas une seule

<sup>10</sup> Cadiot (1997: 20)

<sup>11</sup> Rouveret, cité par Cadiot (1997: 254)

<sup>12</sup> Grevisse (1969: 225)

<sup>13</sup> Šabršula (1989: 237)

<sup>14</sup> Wartburg et Zumthor (1958: 359-376)

<sup>15</sup> Spang-Hanssen (1963)

manière de concevoir les problèmes. Tandis que la notion de préposition vide est liée à la conception des prépositions comme morphèmes, la notion de préposition abstraite range certaines prépositions dans un ordre intellectuel supérieur »<sup>16</sup>. Il l'applique essentiellement aux prépositions *à, de, en*, tandis que W. von Wartburg et P. Zumthor, premiers utilisateurs de ce terme, mettent sur le même plan *de, à, avec, en, par, pour, sur*. E. Spang-Hanssen définit les prépositions incolores comme « les prépositions que la détermination plus précise d'un des termes reliés peut faire échanger contre d'autres prépositions (simples) »<sup>17</sup>. Il faut d'ailleurs remarquer que ces linguistes divisent les prépositions en deux classes : les « prépositions incolores » et les « prépositions pleines ».

C. Bally (1950) parle des « prépositions grammaticalisées » (*de* et *à* – selon lui, ces deux prépositions sont au service de la flexion) et des « prépositions lexicalisées » (celles qui ont gardé leur valeur locale, temporelle et abstraite).

Au contraire, il y a des linguistes qui distinguent trois catégories de prépositions. F. Brunot et C. Bruneau distinguent les « prépositions vides » (*de, à*), « demi-vides » (*avec, en, par, pour, sur*) et « pleines »<sup>18</sup>. C. de Boer (1926) s'appuie sur la similitude des prépositions avec les cas latins. Il divise les prépositions en trois groupes : les « prépositions casuelles » (*de* et *à*), les « prépositions semi-casuelles » (*avec, en, par, pour*) et les « prépositions non-casuelles » (toutes les autres prépositions). Présentons brièvement sa théorie :

1. Les « prépositions casuelles » peuvent fonctionner exactement comme des désinences casuelles. Dans ce cas, le latin emploie des suffixes. Citons à cet égard les exemples présentés par A. Jaeggi qui soutient la même théorie : « *domus Petri* = la maison de Pierre ; *Roma venit* = il arrive de Rome ; *Domi est* = il est à la maison »<sup>19</sup>.

2. En ce qui concerne les « prépositions semi-casuelles », d'une part, elles peuvent avoir un sens précis, d'autre part, elles peuvent concrétiser le rapport casuel. Dans ce cas, le latin emploie les prépositions *de, ad, ab, in, cum, pro, ex*.

3. Les « prépositions non-casuelles » ont toujours un sens très précis. Elles peuvent impliquer un rapport casuel, mais elle ne servent ni à marquer exclusivement ce cas, ni à le concrétiser. Leur sens est toujours plus large et très précis.

P. Cadiot remarque : « il est impossible de dire que les prépositions n'ont pas de sens ». Selon lui, cette idée vient, d'une part, de la « partition intenable entre lexique et grammaire » et, d'autre part, de l'idée récente que « les mots ne font que catalyser leur sens »<sup>20</sup>. Cadiot présente pourtant la partition générale des prépositions en trois groupes en remarquant qu'il est problématique d'assigner telle ou telle préposition à l'un de ces trois groupes « parce que les critères définitoires et classificatoires sont à la fois multiples, hétéroclites et non isomorphes »<sup>21</sup>. Au premier groupe appartiennent les prépositions *de, à* et *en*, elles sont appelées « incolores », « vides de sens », « abstraites » ou « synsémantiques ». Les prépositions telles que par exemple *contre, parmi, vers*, etc. qui indiquent le rapport local sont appelées « colorées », « pleines de sens », « fortes », « auto-sémantiques ». Les prépositions *par, pour, avec*, peut-être *dans, sur, sous*, sont plus au moins « intermédiaires », « mixtes ». Ces prépositions ont à la fois un sens concret spatial, mais elles sont appliquées à plusieurs domaines.

<sup>16</sup> Spang-Hanssen (1963: 13-14)

<sup>17</sup> Spang-Hanssen (1963: 21)

<sup>18</sup> voir Cervoni (1991: 138)

<sup>19</sup> Jaeggi (1956), cité par Cadiot (199: 256)

<sup>20</sup> Cadiot (1997: 35)

<sup>21</sup> Cadiot (1997: 36)

Il faut d'ailleurs remarquer qu'il y a aussi des linguistes qui critiquent la notion de préposition vide, par exemple B. Pottier, G. Gougenheim (excepté *de* auquel il accorde une place à part) ou J. Cervoni<sup>22</sup>.

J. Cervoni remarque au sujet de la distinction de deux catégories de prépositions : « Mais notre point de vue est qu'il n'existe pas d'argument décisif pour isoler telle ou telle préposition de toutes les autres et que surtout, répétons-le, l'idée qu'il existe des signes sémantiquement vides, ayant un rôle purement grammatical, est à exclure d'emblée. [...] Les emplois non-prépositionnels du mot français *de* ne signifient nullement que, dans ses emplois prépositionnels, le mot *de* n'est pas une préposition comme les autres, pourvue d'une substance et d'une fonction. La situation de *de* dans la langue française est tout à fait comparable à celle de *que* : le fait que le mot *que* puisse être une conjonction ne l'empêche nullement d'être un relatif comme les autres dans ses emplois de pronom relatif »<sup>23</sup>.

Notre point de vue est que la notion de « préposition vide » est un terme justifié, mais qu'il est inexact de constater que par exemple *de* est une préposition vide. En analysant les emplois variés de ce mot, il faut distinguer, en premier lieu, les emplois prépositionnels et les emplois non prépositionnels, comme le fait par exemple G. Gougenheim. Notons que Gougenheim applique sa théorie exclusivement à la préposition *de*. Et ensuite, il faut distinguer, parmi les emplois prépositionnels, ceux indiquant un sens précis et ceux étant (purement) syntaxiques. Nous ne limitons pas cette théorie exclusivement à la préposition *de*.

Présentons le schéma suivant :

1. Xavier est allé *de* Prague à Ostrava.

*Du* 22 mai *au* 30 septembre, à l'occasion d'Expo'98, la très belle ville de Lisbonne vous ouvre ses portes.<sup>24</sup>

Dans ces exemples, les prépositions *de* et *à* expriment un sens précis. Nous trouvons qu'il s'agit de prépositions pleines.

2. Julie téléphone *à* Paul.

la très belle ville *de* Lisbonne

Si j'étais *de* vous, je ...

Le rôle de ces prépositions est essentiellement grammatical (syntaxique). Il s'agit de prépositions vides ; on pourrait aussi parler d'emplois grammaticalisés.

3. Tu reprends *de* la sauce ?

Guy ne boit pas *de* bière.

*De* nombreux cadres supérieurs achètent *des* appartements d'un prix inférieur à ceux qu'ils pourraient s'offrir.<sup>25</sup>

Ces emplois de *de* sortent du cadre des prépositions, il s'agit des emplois non prépositionnels. *De* en tant que partie de l'article indéfini et de l'article partitif ou sa variante, son substitut, ne sert à indiquer aucune relation entre deux termes, les deux articles étant utilisés pour identifier les noms. Remarquons ici que ce qui distingue la préposition *de* de toutes les autres prépositions françaises est, à part sa fréquence d'emploi très élevé, le fait que très tôt dans l'histoire du français, *de* a cessé, dans certains emplois, d'être une préposition.

Nous trouvons qu'il serait possible d'ajouter à ce groupe aussi *en* en tant que particule servant à former le gérondif. Notons que d'après Hanse<sup>26</sup>, la préposition *en* précède la forme invariable du participe présent pour constituer le gérondif. L'élément *de* ou *en* n'est pas une préposition lorsqu'il n'assume pas la fonction de préposition, c'est-à-dire son rôle dans la

<sup>22</sup> Cervoni (1991: 136-138)

<sup>23</sup> Cervoni (1991: 138)

<sup>24</sup> *Le Nouvel Observateur* (1998)

<sup>25</sup> *Le Nouvel Observateur* (1998)

<sup>26</sup> Hanse (1983: 452)

phrase n'est pas compatible avec le rôle communément approprié à la préposition (cet élément ne concrétise pas une relation entre un terme A et un terme B).

En analysant des emplois variés des prépositions, J. Šabršula et H. Bonnard constatent qu'il n'existe pas une seule préposition *de*, ni une seule préposition *à*, les deux ayant un dénoté unique général, mais qu'il serait possible de définir plusieurs prépositions *de* qui sont homonymes<sup>27</sup>.

### Résumé

Francouzské předložky dnes tvoří již uzavřenou skupinu, naopak předložková sousloví, jejichž počet několikanásobně převyšuje počet předložek, jsou stále produktivní. Mezi nejfrekventovanější francouzské předložky patří *de*, *à*, *en*, *pour*, *dans* a *avec*. Předložky se řadí mezi neohebné slovní druhy, nicméně v některých jazycích existují předložky, které mění svůj tvar. Někteří lingvisté považují některé francouzské předložky za „prázdné“ nebo „bezbarvé“, jedná se především o nejfrekventovanější předložky, jejichž některá užití dosahují vysokého stupně gramatikalizace. Termíny a rozdělení předložek do dvou nebo více skupin se u jednotlivých autorů liší.

French single prepositions represent nowadays a closed static group, on the other hand compound prepositions, whose number is many times greater than that of single prepositions, are still being created. To the most frequently used French prepositions belong *de*, *à*, *en*, *pour*, *dans* and *avec*. Prepositions are classified as uninflected, nevertheless in some languages there exist prepositions which change their forms. Some linguists consider certain French prepositions as being “empty” or “colourless”, especially those which are used most frequently and some of whose uses are highly grammatical. The terms and division of prepositions into two or three groups vary with different authors.

### Bibliographie

- BAL, V. et al. (1994), *Belgicisms*. Louvain-la-Neuve: Duculot.
- CADIOT, P. (1997), *Les prépositions abstraites en français*. Paris: Armand Colin/Masson.
- CERVONI, J. (1991), *La préposition, étude sémantique et pragmatique*. Paris – Louvain-la-Neuve: Dogue, E. Munksgaard.
- DE BOER, C. (1926), *Essai sur la syntaxe moderne de la préposition en français et en italien*. Paris.
- DUBOIS, J., MITTERAND, H., DAUZAT, A. (1993), *Dictionnaire étymologique et historique du français*. Paris: Larousse.
- GREVISSE, M. (1969/1993), *Le bon usage*. Paris – Gembloux: Duculot, 9<sup>e</sup> édition/13<sup>e</sup> édition.
- HANSE, J. (1983), *Nouveau dictionnaire des difficultés du français moderne*. Paris – Gembloux: Duculot.
- JAEGGI, A. (1956), *Le Rôle de la préposition dans les rapports abstraits en français moderne*. Berne: Francke.
- JOUETTE, A. (1993), *Dictionnaire d'orthographe et d'expression écrite*. Paris: Le Robert.
- KUPFERMAN, L. (1996), “Un bien grand mot : DE”. In: *Langue française 109*. Paris: Larousse.
- MARTINET, A. (1979), *Grammaire fonctionnelle du français*. Paris: Didier.
- POTTIER, B. (1962), *Systématique des éléments de relation*. Paris: Klincksieck.
- POTTIER, B. (1967), *Présentation de la linguistique*. Paris: Klincksieck.
- SPANG-HANSEN, E. (1963), *Les prépositions incolores du français contemporain*. Copenhague: G.E.C. Gads Forlag.

<sup>27</sup> voir Šabršula (1989: 243)

ŠABRŠULA, J. (1989), *Nové kapitoly z rozboru moderní francouzštiny IV – Les espèces de relation*. Praha: Univerzita Karlova – SPN.

WARTBURG, W., ZUMTHOR, P. (1958), *Précis de syntaxe du français contemporain*. Berne: Francke, 2<sup>e</sup> édition.